

pommes de terre, patates ou de maïs blé d'inde. Les pieds ainsi isolés produisent une grande quantité de graines, et celle-ci est d'une bien meilleure qualité pour la reproduction que celle qui a été produite par des plantes serrées entre elles, comme cela est nécessaire pour obtenir de la belle filasse. A cet effet on répand, à la volée, quelques grains de chanvre sur les terrains qui viennent d'être emplantés de pommes de terres ou de maïs (blé d'inde) et on détruit encore par la suite les plantes trop nombreuses de manière à n'en laisser qu'un très-petit nombre qui ne nuisent pas sensiblement à la récolte principale.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à faire usage de ce procédé, au moyen duquel ils obtiendront toujours de l'excellente graine, le plus souvent préférable à celle qu'ils achèteraient.

Nous avons maintenant à nous occuper du rouissage. Cette opération a pour but de faire dissoudre, sous l'influence de la fermentation, la matière gommeuse et résineuse qui tient attachée la filasse à la chènevotte. Cette gomme est de la pectine, qui, par la fermentation, se change en acide pectique et disparaît dans l'eau.

Deux systèmes sont en présence pour opérer le rouissage du chanvre : les uns le mettent à l'eau tout vert, immédiatement après l'avoir récolté ; les autres préfèrent le laisser sécher, et ne rouir que quelque temps après. Auquel de ces deux modes doit-on donner la préférence ?

Il nous est bien difficile d'émettre à cet égard une opinion tout à fait indiscutable : cependant si nous tirons une induction de ce qui est généralement pratiqué pour le rouissage du lin, nous en concluons qu'il est préférable de laisser sécher le chanvre avant de le rouir.

Les considérations relatives à la salubrité publique viennent encore à l'appui de cette thèse. Lorsque l'on place le chanvre tout vert dans l'eau, les feuilles n'ont pas été séparées de la tige ; il se produirait alors une fermentation putride par suite l'acide malique se dégage en très-grande abondance, et par conséquent il empest les canx et l'atmosphère.

Il n'en est point tout à fait ainsi lorsque l'on rouit du chanvre ou du lin séché à l'air pendant un certain temps. Les habitants des bords de la Lys, dans la Flandre belge ou française, nous ont attesté que le rouissage ainsi pratiqué n'exerce pas une influence pernicieuse sur l'atmosphère et sur l'eau, qu'ils donnent à boire à leurs animaux sans qu'ils éprouvent aucune répugnance ; ils ne sont d'ailleurs nullement fatigués par l'odeur. M. de Cock, consul de Sa Majesté le roi des Belges à Lille, nous a affirmé la vérité de cette assertion ; il possède à Bruges un établissement important de teillage ; il fait rouir dans une petite rivière des quantités très considérables de lin sec ; ses vaches boivent l'eau de cette rivière, et nous les avons vues dans le meilleur état de santé. Cet industriel nous a même déclaré que les animaux donnent la préférence à l'eau dans laquelle a roui le lin.

M. Malaguti prétend que l'on a exagéré l'insalubrité du rouissage à l'eau courante.

Une enquête a eu lieu en Belgique, sur des

points différents. A cette question trois fois répétée "Le rouissage du lin est-il insalubre ?" on a répondu : "Non, mais, quand on rouit dans les fossés, il répand une mauvaise odeur.

"Non, il est antiputride, il a préservé du choléra ; le poisson seul en souffre."

"Le rouissage exhale une mauvaise odeur, mais je ne vois ni homme ni bétail malades. On fait boire aux bestiaux l'eau dans laquelle a été roui le lin."

On a été frappé, à la vérité, par la mort fréquente du poisson des rivières dans lesquelles s'opère le rouissage ; on a conclu de ce fait que l'eau était empoisonnée et que les exhalaisons qui en provenaient devaient être essentiellement délétères. C'est là une erreur. Dans cette circonstance, le poisson meurt purement et simplement asphyxié, car l'air dissous dans l'eau est considérablement appauvri d'oxygène à la suite du rouissage. On n'a jamais remarqué d'ailleurs que lorsqu'une épidémie coïncide avec l'époque du rouissage, la mortalité fût plus grande que partout ailleurs sur les bords des rivières dans lesquelles sont placés les lins ou les chanvres.

Nous voulons bien admettre que l'odeur infecte qui s'échappe des routoirs ne soit nuisible ni à la santé de l'homme ni à celle des animaux ; il n'en est pas moins vrai qu'elle est fort désagréable, et certains pays deviennent ainsi inhabitables pendant trois semaines ou un mois, surtout où l'on met le chanvre vert à l'eau ; il nous semble donc que l'administration devrait exiger que l'on se livrât à des expériences afin de savoir s'il n'y aurait pas avantage à rouir du chanvre sec. On nous assure, et ce fait ne paraît pas douteux, que le lin roui dans cet état est préférable : pourquoi n'en serait-il pas de même pour le chanvre ? On obtiendrait donc de cette façon une qualité meilleure et, de plus, on ferait disparaître en partie cette mauvaise odeur qui se répand dans les campagnes et qui en détruit tout le charme. Evidemment le chanvre roui sec doit produire moins de fermentation et par conséquent moins altérer les eaux et l'air, puisque l'acide malique a déjà en partie disparu au séchage.

Nous engageons, en conséquence, les cultivateurs à faire l'essai de ce système : ils s'en trouveront bien mieux sous tous les rapports, nous en avons la certitude.

De quelque façon que le rouissage ait lieu, il est fort important de procéder au triage des chanvres avant de les mettre à l'eau, car c'est le seul moyen d'obtenir une filasse régulière.

Il faut d'abord séparer le mâle de la femelle, ce qui n'a pas lieu dans plusieurs localités, et principalement dans l'Isère, où l'on récolte cependant une très-grande quantité de beau chanvre. La femelle demande, pour le rouissage, presque un tiers de temps de plus que le mâle. Ainsi ce dernier rouit entre cinq et dix jours, et la femelle entre huit et quinze seulement, ce qui dépend, d'ailleurs, de la température de l'eau et de celle de l'atmosphère. D'un autre côté, le chanvre court est plus difficile à rouir que le long, la tête est aussi plus dure que le pied, la gomme se dissout plus facilement dans une tige épaisse que dans une mince. Il est donc d'une extrême importance de placer d'un côté le mâle et de l'autre la femelle, de séparer